



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

DCM 24.03.12

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
20 juin 2024**

**Date de convocation :
13 juin 2024**

Objet :

**Acquisition d'un ensemble de terrains situés 33bis rue
Arthur Lamendin à ISBERGUES appartenant à Monsieur
Laurent THULLIER et à Madame Denise BOCAERT**

**Votes pour : 25
Vote contre : 0
Abstention : 0**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'ISBERGUES, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Etaient présents : M. David THELLIER - M. Eric HEUGUE - Mme Laurie LECRINIER - M. Laurent DANIEL - Mme Nathalie LEGRAND - Mme Sandrine ALLOUCHERIE - M. Sébastien MILON - Mme Aude DERVILLERS - Mme Marie-France VERREMAN - Mme Marie-Paule CLAREBOUT - M. Benoît COUPET - Mme Véronique LUPART - M. Vincent GALLOIS - M. Michaël DELHAYE - Mme Stéphanie DELMARE - M. Maxime THERY - Mme Micheline DAUTRICHE - M. Pascal GANTOIS - M. Thierry DISSAUX - M. Michel BINCTEUX - Mme Séverine GODART - M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- Mme Hélène BARRAS a donné procuration à Mme Marie-France VERREMAN ;
- Mme Caroline BERROD a donné procuration à M. Sébastien MILON ;
- Mme Frédérique SAUVAGE a donné procuration à M. Thierry DISSAUX.

Membres absents : M. Steve CAMPAGNE - Mme Noémie MATTON - Mme Nathalie DELZONGLE - Mme Céline COTTREZ.

Madame Séverine GODART est nommée secrétaire de séance.

Dans le cadre du projet d'acquisition du bâtiment situé 35 rue Arthur Lamendin, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été sollicité par Monsieur Laurent THULLIER et Madame Denise BOCAERT, propriétaires d'un ensemble de terrains situés 33bis rue Arthur Lamendin pour l'acquisition de ces derniers au prix de 100 000 €.

Il indique qu'il s'agit des parcelles cadastrées section AK numéros 171, 1064, 1063, 822, 172, 470 et 468, d'une surface globale approximative de 4 979 m².

Il précise avoir obtenu les accords écrits de Monsieur Laurent THULLIER, en tant que nu propriétaire, de Madame Denise BOCAERT, bénéficiant de l'usufruit, ainsi que de Madame Stéphanie BOCAERT, sa fille, pour l'acquisition de l'ensemble des parcelles susvisées au prix de 100 000 €.

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de se prononcer sur l'acquisition de ces terrains.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibération, le conseil municipal :

- Décide l'acquisition par la commune d'un ensemble de terrains situés 33bis rue Arthur Lamendin à ISBERGUES, cadastrées section AK numéros 171, 1064, 1063, 822, 172, 470 et 468, d'une surface globale approximative de 4 979 m², appartenant à Monsieur Laurent THULLIER, en tant que nu propriétaire, de Madame Denise BOCAERT, bénéficiant de l'usufruit, au prix de CENT MILLE EUROS (100 000 €) ;
- Précise que la rédaction de l'acte de vente sera confiée à la SCP Philippe GRELAT, Stéphanie GRELAT-LORQUIN et Antoine VERBECQ, Notaires associés à AIRE SUR LA LYS, et que les frais notariés seront à la charge de la commune ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition amiable.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Délibération publiée le **27 JUIN 2024**, article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique**
le **27 JUIN 2024**

Le Maire,



David THELLIER.